

Hérouville Saint Clair, le 20 décembre 2018

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Monsieur Bruno GUYVARCH
Centre Ligue 14 – Belle Vista

Ligue de l'enseignement du Calvados
16 rue de la Girafe – BP 5091
14078 CAEN CEDEX 05

Division de l'organisation
Scolaire et de la scolarité
DOSS 2

Réf. : MCGF/IM/2018-59

Dossier suivi par

Isabelle MARTIN

Téléphone

02 31 45 96 15

Télécopie

02 31 45 96 70

Mél.

dsden14-doss24@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036

14208 Hérouville Saint Clair

Cedex

Monsieur,

Pour faire suite à la réception du dossier que vous m'avez fait parvenir, et à la suite de la visite de Madame l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Caen Nord en vos locaux, j'ai l'honneur de vous informer que je procède à la modification de la capacité d'accueil du centre d'hébergement « Bella Vista » à Lion sur Mer inscrit sous le numéro 11 jusqu'au 21 décembre 2021.

La capacité du centre d'hébergement est de 70 couchages dont 15 pour des élèves de moins de six ans.

Pour le cas où des travaux seraient réalisés avant l'échéance du 21 janvier 2021, une nouvelle demande d'inscription devrait être effectuée auprès de mes services.

Par ailleurs, l'avis favorable de la commission de sécurité concernant le centre est valable jusqu'au 6 février 2020. **Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir le nouvel avis dès qu'il sera en votre possession.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Mathias BOUVIER